Marine Le Pen et huit eurodéputés RN condamnés à une peine d'inéligibilité avec exécution provisoire (MàJ : La cour d'appel de Paris devrait rendre son jugement à l'été 2026)

01/04/2025 à 19h01



La cour d'appel de Paris a indiqué dans un communiqué avoir été saisie de "trois appels" à ce stade après les condamnations de Marine Le Pen et du Rassemblement national, et "examinera ce dossier dans des délais qui devraient permettre de rendre une décision à l'été 2026".Si ces délais sont tenus, cela voudrait dire que ce deuxième procès se tiendrait au plus tard début 2026, et que la décision serait donc rendue de longs mois avant l'élection présidentielle 2027, comme l'ont réclamé plusieurs responsables politiques.

BFMTV

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

COUR D'APPEL DE PARIS
Première Présidence
Parquet Général

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1er avril 2025

La cour d'appel de Paris confirme avoir été saisie ce jour de trois appels formés à l'encontre de la décision rendue le 31 mars 2025 par le tribunal judiciaire de Paris dans l'affaire des assistants parlementaires du Front National.

Elle examinera ce dossier dans des délais qui devraient permettre de rendre une décision à l'été 2026.

Interrogée sur une possible candidature de Jordan Bardella pour la remplacer en 2027, la députée du Pas-de-Calais assure qu'il est *« un atout formidable pour le mouvement »*. Toutefois, elle espère ne pas avoir à *« user cet atout plus tôt que nécessaire »* et va se battre pour que *« la décision d'appel intervienne pour me permettre de me présenter à l'élection présidentielle »*. (…)

Le JDD

Rediffusion complète de Marine Le Pen, invitée du 20H de TF1:

> *Marine Le Pen, invitée du 20H de TF1 https://t.co/An8FjvjdjW*
>
> *— Marine Le Pen (@MLP_officiel) March 31, 2025*

Marine Le Pen : « Des millions de Français sont privés, par un juge de premier instance, sans recours possible, de la candidate qui est aujourd'hui la favorite de l'élection présidentielle. Ce Lundi 31 mars 2025 est un jour funeste »

> *Marine Le Pen : "Des millions de Français sont privés, par un juge de premier instance, sans recours possible, de la candidate qui est aujourd'hui la favorite de l'élection présidentielle. Ce Lundi 31 mars 2025 est un jour funeste"pic.twitter.com/forYRY3z4V https://t.co/jQiLjfou3Z*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) March 31, 2025*

François Lenglet : « Les juges ont considéré le calendrier politique pour flinguer Marine Le Pen. Ils ont ce désir de prendre le surplomb sur la vie nationale en se parant de pureté, fondée en principe sur le droit, mais en réalité sur des opinions… »

> *▶#Politique — M. Le Pen inéligible…et privée de présidentielle : "C'est un jugement qui ne me surprend pas. Le problème, c'est que les juges ont considéré le calendrier politique pour toucher Marine Le Pen."*
>
> *François Lenglet#24hPujadas #LCI #La26 pic.twitter.com/rBEytXBnoh*

> — 24h Pujadas (@24hPujadas) March 31, 2025

Noëlle Lenoire, membre honoraire du Conseil Constitutionnel, à propos de l'inéligibilité de Marine Le Pen : « Cette décision n'est pas fondée en droit […]. Les juges ont tué la monarchie, ils vont tuer la République. »

> Noëlle Lenoire, membre honoraire du Conseil Constitutionnel, à propos de l'inéligibilité de Marine Le Pen : « Cette décision n'est pas fondée en droit […]. Les juges ont tué la monarchie, ils vont tuer la République. »pic.twitter.com/u8qNHcfQcE
>
> — Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) March 31, 2025

> Marine Le Pen condamnée à 5 ans d'inéligibilité: François Bayrou se dit "troublé" par ce jugement pic.twitter.com/80kOAsWxzP
>
> — BFMTV (@BFMTV) March 31, 2025

> 🔴 EN DIRECT
> Marine Le Pen condamnée: les États-Unis qu'il est "préoccupant" d'exclure des candidats de la vie politiquehttps://t.co/7ENuWKCh4e pic.twitter.com/ADAZI7P2GI
>
> — BFMTV (@BFMTV) March 31, 2025

> *La condamnation avec exécution provisoire de Marine Le Pen, qui l'empêche d'être candidate en 2027, est un scandale démocratique.*
>
> *Par notre mobilisation populaire et pacifique, montrons-leur que la volonté du peuple est plus forte* □□ *https://t.co/UfVMl1zDcx#SauvonsLaDémocratie pic.twitter.com/OVsHmxvVE3*
>
> *— Jordan Bardella (@J_Bardella) March 31, 2025*

L’appel étant suspensif, Marine Le Pen sera de nouveau considérée comme innocente jusqu’à ce qu’un second procès ait lieu et qu’un jugement en appel soit rendu. Mais sa peine d’inéligibilité étant assortie d’une exécution provisoire, elle ne pourra se présenter à aucune élection pendant toute cette période, y compris la présidentielle ou des législatives anticipées.

Au vu des délais habituels, le procès en appel pourrait se tenir fin 2025, mais plus probablement au premier trimestre 2026, avec de nouveau trois mois avant le rendu d’une nouvelle décision, soit quelques mois avant la prochaine élection présidentielle, prévue en avril 2027. L’espoir de Marine Le Pen de pouvoir s’y présenter s’amenuise donc considérablement.

Voici les trois scénarios possibles désormais.

Scénario 1 : sa peine est confirmée en appel

Scénario 2 : elle est condamnée à l’inéligibilité mais sans application immédiate

Scénario 3 : Marine Le Pen est relaxée

[…]

Franceinfo

L’avocat de Marine Le Pen, Maître Bosselut, annonce que sa cliente va faire appel de la décision. Le risque de récidive évoquée par la juge « est scandaleux », c’est « une première », croit-il. « Le coup qui a été donné aujourd’hui est un coup à la démocratie », tance-t-il.

Le Parisien

> *Je serai ce soir l'invitée du 20h de TF1.*
>
> *— Marine Le Pen (@MLP_officiel) March 31, 2025*

> *Marine Le Pen et huit eurodéputés RN condamnés à une peine d’inéligibilité avec exécution provisoire pic.twitter.com/NKVDOOgKhU*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) March 31, 2025*